

Arrêté n°2024-40 portant proclamation des résultats des élections du 12 mars 2024 pour le renouvellement des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles D719-1 à D719-47,

Vu l'arrêté n°2024-01 relatif à l'élection des personnels aux conseils centraux de l'université de Reims Champagne-Ardenne (conseil d'administration, commission de la formation et de la vie universitaire et commission de la recherche du conseil académique),

Vu l'arrêté n°2024-02 relatif à l'élection des usagers aux conseils centraux de l'université de Reims Champagne-Ardenne (conseil d'administration, commission de la formation et de la vie universitaire et commission de la recherche du conseil académique),

Vu les statuts de l'URCA,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège A - Professeurs et personnels assimilés

Sièges à pourvoir : 8

Inscrits : 306

Votants : 274

Suffrages exprimés : 267

Quotient électoral : 44,5

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Ensemble et en confiance	168	3	1	6*
Unis pour le changement	99	2	0	2

**Prime majoritaire (+2 sièges)*

Sont déclarés élus :

CLEMENT Christophe
ROUX Dominique
VUIBLET Vincent
DANET Anaïs
MORJANI Hamid
VISSE-CAUSSE Séverine
DURRY Georges
HEULLANT-DONAT Isabelle



Collège B - Autres enseignants-chercheurs, des enseignants, et personnels assimilés

Sièges à pourvoir : 8

Inscrits : 827

Votants : 570

Suffrages exprimés : 547

Quotient électoral : 91,16

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Ensemble et en confiance	267	2	1	3
Unis pour le changement	274	3	0	5*

**Prime majoritaire (+2 sièges)*

Sont déclarés élus :

ARFAOUI Ahlem
ORY Jean-Francis
EL HAGE Suzane
ETIQUE Nicolas
LE NY VRAY Françoise
LESTRIEZ Philippe
GAUTHERAT Emmanuelle
CASTEL Frédéric

Collège BIATSS

Sièges à pourvoir : 6

Inscrits : 1139

Votants : 800

Suffrages exprimés : 769

Quotient électoral : 128,16

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Ensemble et en confiance	317	2	0	2
SPURCA-CGT	90	0	1	1
QRF	125	0	1	1
A&I UNSA ITRF.BI.O	39	0	0	0
SNPTES-URCA	81	0	1	1
Alternative Indépendante & Responsable	50	0	0	0
SNASUB-FSU- Des syndicats engagés au quotidien	68	0	1	1

Sont déclarés élus :

ARNOLD Romuald
MALBEC Isabelle
HUMBERT Nathalie
GUISE Jean-François
BONNET Emmanuel
PERRIGUEY Ambre

Collège Usagers

Sièges à pourvoir : 6

Inscrits : 27 390

Votants : 2 396

Suffrages exprimés : 2 342

Quotient électoral : 390

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
UNI	327	0	1	1
Orison	131	0	0	0
AER&UREAF : Préservons nos droits et nos formations	866	2	0	2
Bouge ton campus avec tes associations	1018	2	1	3

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
BOZON Clothilde	BUGNOT Axel
MFENJOU Linda	VELUT Jade
MARTZ Louis	FAYE Mamadou
BELLETERRE Lou-Anne	BONNEFOI Antoine
PASIECZNY Noan	RAMAND Charlotte
BOJAN Emeline	MARESCOT Mattheo

Article 2 :

La directrice générale des services de l'université de Reims Champagne-Ardenne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 12/03/2024



Guillaume GELLÉ

Mis en ligne le : 12/03/2024

Transmis au Recteur, chancelier des universités le : 12/03/2024

